

REGINE PRATO, CONSEILLER CONSULAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION EGYPTTE ET CONSEILLER AFE POUR LA CIRCONSCRIPTION AFRIQUE DU NORD



Nprès un BTS de tourisme, Régine Prato part à Londres dans le but de perfectionner son anglais, pour seulement trois mois. Pourtant, elle y restera trois ans, employée successivement à l'Agence France Presse, puis à la maison du tourisme français de Londres. Elle rentre ensuite en France où elle intègre l'agence de voyages Nouvelles Frontières, ce qui lui permet de parcourir le monde régulièrement.

Elle passe son brevet de pilote de Cessna 172 (avion de tourisme à quatre places) pour aller travailler au Kenya, mais le tourisme de masse l'intéresse et elle décide de poser ses valises en Egypte, où les richesses culturelles et touristiques sont nombreuses et peu exploitées. Elle crée donc son agence de voyage et passe des contrats avec les plus grands tour-opérateurs organisant des séjours pour les touristes. De 1982 à 1992, elle est la seule française résidente au Caire à connaître, négocier, et proposer de nouveaux circuits touristiques.

En 1998, elle se lance dans le secteur aérien, avec la création d'une compagnie charter, Lotus Air, qui commence son activité avec un seul appareil A320, et la finira avec cinq avions et 500 salariés. Malgré de très bons résultats d'exploitation, sa société est l'une des plus touchées par la révolution et la crise égyptienne, qui frappent le secteur du tourisme dans son ensemble. Elle doit arrêter son activité, trois mois après le début des événements. Son fils, pilote chez Lotus Air, devra même partir d'Egypte, les visas de travail n'étant plus renouvelés pour les étrangers.

Malgré tout, elle considère que l'Egypte lui a tout donné. Elle y a rencontré son mari, d'origine italienne, avec qui elle a eu deux enfants (Jonathan et Elena) qui ont eu la chance de grandir entre la France, l'Italie et l'Egypte, parlent cinq langues, et se sentent «citoyens du monde». En 33 ans de vie orientale, elle a investi en France, en Egypte, et au fil des années, au fil des rencontres, au fil du Nil, elle est devenue un véritable complément aux deux consulats de France (Le Caire et Alexandrie).

En 2010, elle est promue Chevalier de l'Ordre du Mérite pour son engagement auprès des femmes (notamment dans les cas de conflits juridiques entre une femme française et un mari égyptien, le droit des femmes n'étant pas toujours respecté devant les tribunaux locaux, ainsi que pour la lutte contre les kidnappings d'enfants dans ces batailles de couples) et pour être à l'origine en 2004 de la création d'une banque alimentaire en Egypte. Elle reçoit sa médaille au Sénat par Gérard Larcher, président de la Haute Assemblée.

Les Français d'Egypte lui ont accordé leur confiance à deux reprises : en 2009, où ils l'ont élue conseiller à l'Assemblée des Français de l'Etranger (AFE), puis en 2014, où elle devient conseiller consulaire, vice-présidente du conseil consulaire et conseiller à l'AFE.



Régine Prato avec le sénateur Louis Duvernois et Sophie Issa, membre de la communauté française d'Egypte, au gala de l'UFE pour la fondation BANATI, qui offre soins et refuges aux petites filles des rues. Les bénéfices de ce gala ont permis d'offrir 50 chambres à BANATI.

Pourquoi vous êtes-vous engagé dans les élections consulaires et AFE?

Mon engagement comme élue des Français de l'étranger vient en partie de ma rencontre avec Mme Renée Blandin, qui avait été élue au Conseil Supérieur des Français de l'Etranger (ancienne appellation de l'AFE) puis à l'AFE pendant 28 ans. Elle a politiquement « demandé ma main » en 2002, et je suis devenue sa suppléante à l'AFE en 2003. Puis, en 2009, j'ai été élue pour la première fois et en 2014, après la réforme de la représentation des Français de l'étranger, je me suis naturellement présentée comme conseiller consulaire, puis conseiller à l'AFE.

Pour vous dire la vérité, avec mes activités professionnelles, notamment lorsque je dirigeais Lotus Air, j'avais l'habitude de côtoyer les grands patrons, les expatriés et leurs épouses, les cocktails, les réceptions, les dîners, les grands hôtels, les rires, l'insouciance...mais Renée m'a initiée à une misère que je ne pouvais qu'imaginer, sans jamais la toucher. Malgré la vision qu'a parfois la métropole de nos compatriotes expatriés, il y a des vraies détresses morales et financières parmi les Français de l'étranger qu'un élu doit entendre s'il veut remplir au mieux son mandat. Grâce à ces nouvelles rencontres, l'envie d'aider les autres est devenue non seulement un défi, mais aussi un vrai plaisir. Cette envie est désormais le moteur de mon engagement.

Quelle est votre vision du rôle de conseiller consulaire et conseiller AFE, et après quelques mois d'expérience, comment améliorer leurs moyens d'action?

Je vais répondre à votre question en deux temps : d'une part, sur le rôle des conseillers à l'AFE, fonction que je connais le mieux ; d'autre part, sur le rôle de conseiller consulaire, nouveau mandat dont la définition des contours est en train d'apparaître avec la pratique.

Concernant l'élection à l'AFE, tout d'abord il faut dire que celle-ci est très politique, car c'est une élection au sein de grands électeurs, déjà conseillers consulaires, et qui appartiennent souvent à des partis. Il faut donc savoir oublier une période de « lutte politique » d'où l'on sort parfois meurtri, après avoir affronté des amis du même bord politique, ou des élus très marqués politiquement, pour, une fois l'élection passée, travailler tous ensemble à l'AFE dans le but d'échanger et construire pour les Français de l'étranger. Nous arrivons à l'Assemblée avec nos personnalités, nos cultures, nos sensibilités politiques de gauche comme de droite : en bref, nos différences.

Si la majorité du travail fait en commission nous permet d'avoir de bons résultats, nous nous heurtons parfois à l'incompréhension des uns et des autres en raison de nos singularités respectives. À nous de savoir trouver, notamment auprès de nos sénateurs des Français de l'étranger, une oreille attentive à nos besoins spécifiques pour résoudre les problèmes de nos communautés.

Par ailleurs, pour améliorer l'efficacité de l'AFE, je crois qu'il faut :

- qu'un conseiller ait un état d'esprit tolérant, une certaine forme de sagesse, et sache s'adapter aux différentes tendances politiques des gouvernements, qu'ils soient de gauche comme de droite

- que l'AFE soit unie, pour être respectée et efficace

- que les conseillers AFE soient régulièrement informés de tout ce qui touche aux Français de l'étranger. Comme l'AFE ne se réunit que deux fois par an et que l'actualité est quotidiennement riche, nous manquons d'informations entre nos réunions. Pour pallier cela, la présidence de l'AFE pourrait par exemple faire un blog centralisé permettant de regrouper les informations pour nos compatriotes de l'étranger, et nous donner la possibilité d'alimenter ce blog, ainsi que d'échanger sur les sujets de fond et d'actualité

- que les conseillers à l'AFE soient régulièrement informés de l'avancée des travaux de toutes les commissions, même celles auxquelles ils ne participent pas. La communication sur la venue des invités, dans les différentes commissions, nous permettrait notamment de remettre nos questions à nos collègues qui pourraient intervenir pour nous et obtenir des réponses aux interrogations qui nous parviennent de la part des Français de nos circonscriptions.



Régine Prato avec des bénévoles de la banque alimentaire, qu'elle a créée en 2004 et qui permet d'offrir les invendus des hypermarchés Carrefour aux plus nécessiteux (orphelinats, associations, écoles locales, églises, mosquées, etc.).

Concernant les conseillers consulaires maintenant, ceux-ci doivent aussi, sur leur circonscription, être capables d'oublier leurs affiliations politiques pour être disponibles et proches de tous leurs compatriotes. L'activité du conseiller consulaire peut être très riche s'il en a la motivation : établir une permanence consulaire régulière au consulat ou ailleurs, faire de l'associatif (par exemple, je suis vice-présidente de l'UFE Caire qui anime au quotidien la communauté française en Egypte), être disponible pour nos établissements scolaires, s'impliquer pour nos bi-nationaux auprès des autorités locales, créer un « espace emplois » avec la chambre de commerce, faire avancer des dossiers à Bercy et auprès de l'administration centrale pour nos hommes d'affaires, organiser l'accueil des nouveaux arrivants avec intervention du consulat, etc. C'est ce que j'essaie de faire dans le cadre de mon activité de conseiller consulaire. Selon moi, un conseiller doit devenir un « outil » complémentaire, un plus, ou comme j'aime le dire (vous m'excuserez auprès de la francophonie) « un must » dans son ou ses consulats.

Pour ma part, j'ai créé la banque alimentaire, une association loi 1901 qui permet de recevoir des dons (particuliers, sociétés françaises, réserves parlementaires de sénateurs et députés, organisation de soirées de charité, etc.). Ces dons sont ensuite remis aux magasins Carrefour Egypte, qui nous reversent la somme en bons d'achats d'environ 20 euros l'unité et sont déposés au consulat. Lorsque nos compatriotes nécessiteux ont besoin d'une aide ponctuelle, le consul, son adjoint ou moi-même leur donnons gratuitement 10 ou 20 bons, qui leur permettent de faire des provisions pour un mois ou deux à Carrefour. Cette banque alimentaire a aidé 51 familles en 2014. Elle est mentionnée sur le compte rendu du conseil consulaire. Avec des budgets de l'Etat qui rétrécissent chaque année, cette formule est une aide précieuse que le consulat et la communauté française apprécient énormément.

Enfin, pour améliorer les moyens d'actions du conseiller consulaire dans son pays d'expatriation, je crois qu'il faut que nous fassions de la proximité, que nous nous déplaçons partout dans nos pays d'accueil...ce que nous ne pouvons plus faire avec seulement 200 euros d'indemnités par mois. Une alternative à une augmentation de l'indemnité, serait d'accompagner le consul dans ses visites consulaires, et que celles-ci nous soient remboursées par le Ministère des affaires étrangères.

Quelles sont selon vous, les principales problématiques rencontrées par les français de votre circonscription et comment les politiques pourraient-ils y répondre?

Les principales problématiques sont identiques à beaucoup d'autres pays : éducation, bourses scolaires, fiscalité, etc. Par contre, certaines problématiques sont bien plus graves pour les Français de l'étranger vivant hors d'Europe, comme ceux d'Egypte : je pense aux droits de la femme et de l'enfant, à la sécurité (criminalité, mais aussi révolutions), au chômage, aux hospitalisations, à l'assurance santé, et aux catastrophes naturelles.

J'aimerais que le pouvoir politique, avec l'impulsion de la présidence de l'AFE, crée un fond de solidarité pour les Français de l'étranger faisant face à ces problématiques, dans les cas les plus sensibles. Nos 23 parlementaires pourraient donner chacun 20 000 euros de leur réserves parlementaires annuelles pour alimenter ce fond de solidarité précieux pour tant de nos compatriotes.

Ce fond pourrait aussi être alimenté par les 800 000 euros annuels épargnés depuis la création de l'AFE « nouvelle version », suite à la réforme de 2013, et qui est censée fonctionner à coût constant. A l'AFE de négocier la totalité, ou sinon au moins une partie de ce montant qui pourrait profiter aux plus fragiles de nos compatriotes de l'étranger.



Régine Prato et son équipe de skippers pendant les régates en France, en Italie et en Turquie. En sport comme en politique, elle estime qu'une équipe unie est une équipe qui gagne.

Pouvez-vous nous parler d'un projet qui vous tient particulièrement à coeur pour les français de votre circonscription?

Dans nos régions, les projets ne manquent pas. L'éducation reste cependant la priorité pour éloigner les enfants de la misère sociale.

Depuis l'année dernière, nous avons la chance d'avoir un nouveau Lycée Français, une vitrine, dont nous Français d'Egypte, sommes tous fiers. Cependant, la demande de techniciens spécialisés (plombiers, électriciens, manutentionnaires, peintres, mécaniciens, etc.) en Egypte comme ailleurs est croissante. Nous travaillons donc actuellement sur le projet de création d'un lycée technique, qui délivrerait des diplômes français et qui serait une alternative précieuse pour les familles bi-nationales ou résidentes permanentes dont certains enfants sont en échec scolaire. Nous espérons boucler une proposition d'ici la fin de cette année pour lancer l'établissement sur un mode de fonctionnement partenariat public-privé.

Pour finir, avez-vous une petite anecdote sur la vie de français installés en Egypte?

Comme vous le savez, l'Egypte est une terre où se mêlent réalité et mythologie depuis de nombreux millénaires. Une petite histoire qui court depuis toujours sur les bords du Nil, et que j'affectionne tout particulièrement : il est dit que si vous buvez l'eau du Nil sacré, vous y reviendrez... j'ai dû boire la tasse !



Régine Prato au temple de Philae. Elle regrette que beaucoup de touristes aient déserté le pays suite aux événements révolutionnaires, et espère qu'ils reviendront bientôt.